

CONFLITS FONCIERS LIÉS À LA MOBILITÉ PASTORALE DANS LE NORD DAKORO : LES FACTEURS DÉCLENCHANT ET MESURES D'ATTÉNUATION

Moustapha HIYA MAIDAWA¹, Sambo BODE¹
et Mahamadou MOUSSA DIT KALAMOU^{2*}

¹ Université Abdou Moumouni, Faculté des Lettres Sciences Humaines,
Département de Géographie, BP 418, Niamey, Niger

² Université d'Agadez, Institut Universitaire de Technologie, Département
d'Agriculture en Zones Arides, BP 199 Agadez, Niger

(reçu le 22 Septembre 2021 ; accepté le 08 Décembre 2021)

* Correspondance, e-mail : mmkalamou@gmail.com

RÉSUMÉ

Le département de Dakoro constitue le lieu de passage privilégié des animaux lors des mouvements de transhumance entre la zone pastorale (l'Azawak, l'Irhazer) et le Nigéria. Il est habituellement secoué par la récurrence des conflits fonciers violents. Ces derniers ont un impact humain, économique et social important qui se répercute sur la mobilité pastorale et la sécurité alimentaire des protagonistes. Les principaux résultats obtenus à l'aide des approches géographiques et socio-anthropologiques, montrent une recrudescence des conflits violents dans le département de Dakoro qui s'explique par un certain nombre des causes. La première est liée à la raréfaction des ressources naturelles (terres de culture, pâturages, mares, etc.) du fait de la forte dégradation dont elles sont l'objet. La deuxième cause des conflits violents est la faible matérialisation des parcours pastoraux conduisant à leur grignotage par les agriculteurs. La troisième cause de la recrudescence des conflits violents est l'accès inadéquat et l'utilisation non rationnelle des ressources naturelles. Ainsi, il ressort de cette étude une diversité des situations conflictuelles avec une multitude des facteurs qui déclenchent et aggravent la situation. Pour atténuer les effets de ces conflits, de nombreux mécanismes de prévention et de règlement ont été développés même si leur efficacité est plus ou moins faible.

Mots-clés : *conflit foncier, mobilité, prévention, gestion, Dakoro.*

ABSTRACT

Land conflicts linked to pastoral mobility in North Dakoro: triggers factor and mitigation measures

The Dakoro department is the preferred passage for animals during transhumance movements between the pastoral zone (Azawak, Irhazer) and Nigeria. It is usually shaken by the recurrence of violent land conflicts. The latter have a significant human, economic and social impact which has repercussions on the pastoral mobility and food security of the protagonists. The main results obtained using geographic and socio-anthropological approaches show an upsurge in violent conflicts in the department of Dakoro, which can be explained by a number of causes. The first is linked to the scarcity of natural resources (cropland, pastures, ponds, etc.) due to the severe degradation of which they are the object. The second cause of violent conflicts is the poor materialization of pastoral routes leading to their nibbling by farmers. The third cause of the upsurge in violent conflict is the inadequate access and irrational use of natural resources. Thus, it emerges from this study a diversity of conflict situations with a multitude of factors that trigger and worsen the situation. To mitigate the effects of these conflicts, a number of prevention and resolution mechanisms have been developed even if their effectiveness is more or less weak.

Keywords : *land conflict, mobility, prevention, management, Dakoro.*

I - INTRODUCTION

Le département de Dakoro est affecté pendant ces dernières décennies par des problèmes fonciers récurrents. En effet, pour sécuriser le foncier rural l'Etat nigérien a pris des dispositions juridiques, notamment les Principes d'Orientation du Code Rural et l'ordonnance relative au pastoralisme. Les superficies cultivées ont connu une augmentation progressive. Elles étaient estimées de 1,8 millions d'ha en 1960 à plus de 4 millions en 1995 et 6,5 millions [1] ; soit un taux d'accroissement moyen annuel de plus de 3 %, alors que la durée de la jachère s'est réduite de 7 à 3 ans en moyenne [2]. La saturation des espaces cultivés plus au sud a provoqué une avancée progressive vers la zone pastorale provoquant des contraintes foncières considérables qui freinent le développement des activités agropastorales et pastorales. Présentement, le nord Dakoro fait l'objet d'une vive compétition entre les éleveurs, les agriculteurs, les chefs traditionnels et les élus locaux malgré son rôle important dans la régulation de la transhumance [3]. De même, la mal gouvernance des ressources naturelles ; la privatisation et la monétarisation de l'accès aux ressources pastorales et le non-respect des droits des personnes et les droits de mobilité sont autant de problèmes qui rendent difficile

la mobilité pastorale [4]. Ces difficultés de déplacement et d'exploitation pastorale des ressources naturelles par les transhumants entraînent une exacerbation des conflits fonciers aussi bien en fréquence qu'en intensité [5, 6]. Cet article retrace la situation des conflits dans le département de Dakoro qui se caractérise par le mouvement des éleveurs pour la recherche du pâturage, qui coïncident avec les périodes des travaux champêtres, d'où une fréquence de conflits souvent violents. Ces conflits constituent une entrave à la mobilité pastorale [7]. Malgré les dispositions prises par les éleveurs en amont en se renseignant sur le climat social qui règnent sur le parcours pastoraux plusieurs cas de conflits ont été enregistrés.

II - MÉTHODOLOGIE

II-1. Données utilisées

Les données utilisées pour conduire ce travail de recherche se composent de la documentation existante et les données de l'investigation sur le terrain.

II-1-1. Exploitation et analyse de la documentation

Cette étape consiste à collecter et à consulter les documents disponibles auprès des centres de documentation et différents acteurs s'intéressant à la mobilité pastorale et aux conflits fonciers au Niger, particulièrement sur le département de Dakoro. Elle a permis de faire un diagnostic en mettant l'accent sur l'évolution des conflits dans le département mais aussi et surtout les facteurs déclenchants.

II-1-2. Investigations sur le terrain

Les résultats de cet article sont issus d'une étude menée dans le département de Dakoro au Niger dans le cadre de la réalisation d'une thèse de doctorat. Les investigations ont fait l'objet de plusieurs missions sur le terrain. Ces missions ont permis de collecter des informations qui ont complété les premières analyses issues de la recherche documentaire. Dans cette démarche, les entretiens qualitatifs ont été privilégiés avec une implication d'un grand nombre d'acteurs. Premièrement, les principales personnes concernées par la mobilité et la gestion des ressources naturelles ont été regroupés et entretenus selon la méthode participative qui permettait d'impliquer un grand nombre d'intervenants en milieu rural. Cet exercice nous a permis de connaître les initiatives prises par chaque acteur dans le cadre de la prévention et la gestion des conflits fonciers. Deuxièmement, pour mieux comprendre la dynamique des conflits ruraux, des investigations plus approfondies ont été réalisées particulièrement au sujet des facteurs déclenchant, la diversité des situations conflictuelles, les principales causes et le mode de prévention et de règlement.

Ces entretiens sont conduits sur la base d'un canevas et ont concerné les éleveurs issus des systèmes d'élevage mobile, les agriculteurs, les chefs traditionnels, les élus locaux et les différents Secrétaires Permanents (SP) de la Commission Foncière (COFO). Il s'agit principalement à travers les questions posées d'avoir une idée sur les différents types de conflit, la manière par laquelle ces conflits ont été gérés, les acteurs impliqués dans la gestion des conflits, enfin les solutions envisagées pour atténuer les tensions. Les entretiens ont porté sur des thèmes spécifiques et dirigés vers des acteurs en fonction de leur implication dans la gestion des conflits. Au total soixante-dix (70) entretiens ont été réalisés dans les villages de Gadabédji, Kouggou et Kadago lors des deux (2) séjours de terrain. Outre les entretiens individuels, quatre (4) entretiens en groupes ont été réalisés. Il s'agit de séances d'entretiens d'au moins deux heures avec les représentants des associations pastorales, les chefs traditionnels, les élus locaux et les responsables des ONG locales.

II-2. Traitement et analyse des données

Le traitement des données d'entretiens a été réalisé à travers la lecture ou relecture des données, le marquage des passages les plus intéressants, l'inventaire et le classement des données sous des formes permettant de les retrouver aussi facilement que possible en cas de besoin. Il s'agit de sélectionner les informations les plus importantes et pertinentes qu'on veut utiliser pour la rédaction. Cette sélection consiste à procéder au codage des concepts clés. Pour ce faire, il faut rassembler un maximum d'éléments d'information et de réflexion qui serviront à l'analyse et à la rédaction

II-3. Présentation du contexte

Le département de Dakoro couvre une superficie de 17 670 km² soit 42,28 % de la superficie régionale, occupant la partie septentrionale de la région de Maradi. Il fait frontière au nord par Bermo, au sud par Guidan Roumji, à l'Est par Tarka et Mayahi, et à l'ouest par Madaoua et Bouza (*Figure 1*). En 2016, sa population était estimée à 770 907 habitants avec un taux d'accroissement d'environ 4 %. La densité de la population est d'environ 39 habitants au Km². Il présente trois zones agro écologiques :

- Une zone agricole au sud, traversée d'est en ouest par la vallée de *Goulbin Kaba*.
- Une zone agropastorale traversée d'est en ouest par la moyenne vallée de la *Tarka* sur 115 km de longueur.
- Et une zone pastorale au nord sillonnée par les affluents de la Tarka.

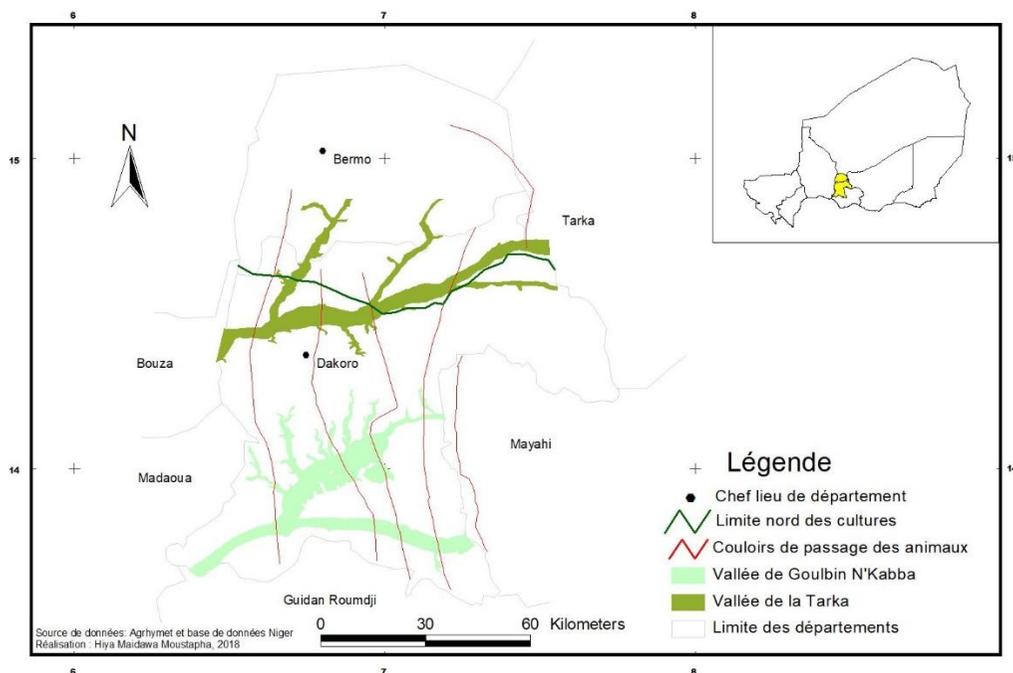


Figure 1 : Localisation du département de Dakoro

Les pasteurs convoitent cette partie nord du département qui possède de pâturage ligneux et herbacé très appréciées par les animaux. Il s'agit de : *Acacia raddiana* (Savi.), *Balanites aegyptiaca* (L), *Acacia Senegal* (L), très dominante ; viennent ensuite *Faidherbia albida* (Syn : *Acacia albida* Del), *Acacia seyal* (Del), *Bauhinia rufescens* (L) et *Hyphaene thebaica* (L). La profondeur des puits ne dépasse guère 50 mètres et cela permet l'épanouissement d'une flore importante. Elle constitue aussi, un lieu de convergence d'activité et prévalence de la résilience pour les éleveurs appauvris. De même, il existe une importante réserve de la faune de 76000 ha à Gadabédji qui en temps de déficit fourrager est accessible au bétail. L'élevage y est pratiqué de façon extensive et semi-extensive sur un domaine agro-pastoral estimé à plus de 5000 Km² dont 203 aires de pâturage, 64 enclaves pastorales (44 balisées), 40 mares semi-permanentes et 2 permanentes, 21 parcs de vaccination, 45 BAB, 13 couloirs de passage internationaux, 1075 puits pastoraux. Cette situation géographique du département de Dakoro constitue une position stratégique dans la régulation de la transhumance. Cet espace est aujourd'hui soumis à une récurrence des crises pastorales, à un accaparement des parcours pastoraux et aux problèmes d'insécurité dans le nord. Cette situation fragilise davantage cette vaste zone déjà convoitée par plusieurs opérateurs ruraux. Cela crée des vives tensions dans l'exploitation des ressources.

III - RÉSULTATS ET DISCUSSION

III-1. Diversité des situations conflictuelles

Un conflit, qu'il soit latent ou ouvert, met toujours quelques éléments en interaction. Il peut s'agir du contexte (économique, politique, religieux et culturel), de l'enjeu (intérêts, préoccupations, besoins, attentes, contraintes ou risques qui animent les protagonistes) et les acteurs impliqués [8]. Le face à face entre les acteurs crée de rapport de force qui peut être favorable ou défavorable à l'une des parties concernées. Il est donc possible de classer les conflits en fonction de ces éléments pour l'élaboration d'une bonne typologie. L'intensité de ces conflits est fonction des intérêts différents et les possibilités de résolution. Dans la zone nord Dakoro, plusieurs types d'acteurs ont été identifiés. Il s'agit de l'Etat à travers ses services déconcentrés, les projets de développement et les Organisations Non Gouvernementales, et enfin, les populations locales composées d'agriculteurs ou d'éleveurs (autochtones ou allochtones). Les conflits peuvent surgir entre les différents groupes d'acteurs ou à l'intérieur d'un même groupe socioprofessionnel. Ces conflits constituent une menace à la paix sociale [9] s'ils sont mal gérés. Ces principaux critères nous ont permis de distinguer les différents types de conflits (*Figure 2*). Pour les besoins d'analyse, nous les avons regroupés en trois (3) grandes catégories : les conflits entre les pasteurs, les conflits entre les pasteurs et d'autres usagers et les conflits entre les pasteurs et les institutions étatiques.

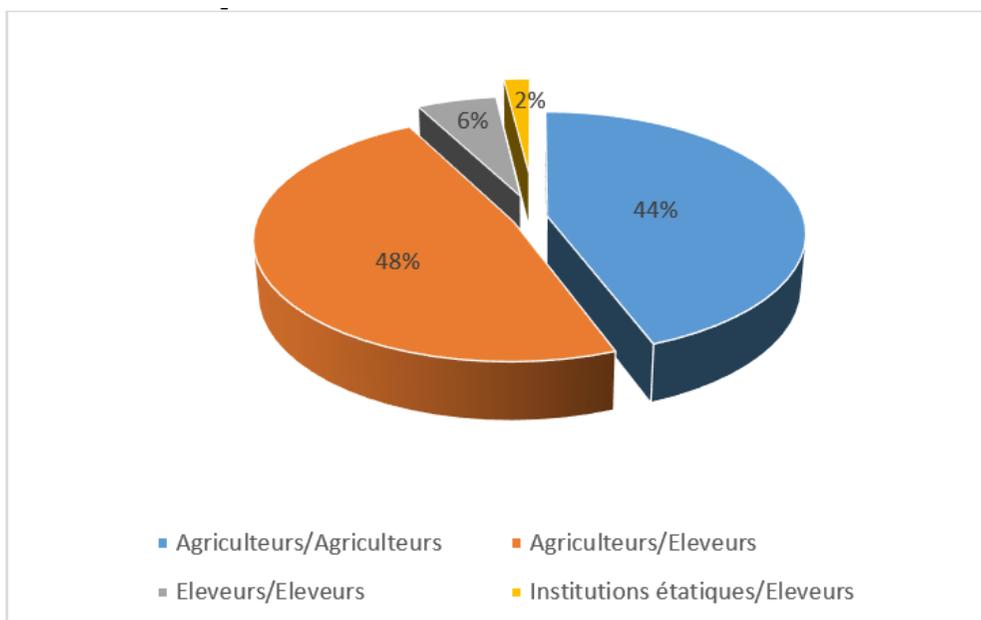


Figure 2 : Les principaux types de conflits dans la zone d'étude

III-1-1. Conflits entre les pasteurs

Ces conflits font partie des conflits violents enregistrés dans le département de Dakoro avec des pertes en vies humaines. De 2000 à 2013 il n'y a eu que trois cas de ce type de conflits, mais l'on a enregistré 29 blessés et 4 morts. La majorité de ces conflits sont liés à l'exploitation des espaces pastoraux et au fonçage des puits en milieu pastoral et agropastoral. Les autorités coutumières ou administratives sont les principales responsables de cette situation en délivrant l'autorisation de fonçage d'un puits à certains pasteurs influents sur les lieux qui ne sont pas leur terroir d'attache. Cela crée des confrontations entre les communautés car chaque communauté cherche à s'identifier par rapport à un terroir donné et n'acceptera jamais l'intrusion des étrangers. Les éleveurs ne respectent pas le maillage dans le cadre du fonçage d'un puits ce qui crée souvent les conflits. Ces derniers sont aussi dus au refus par les différentes communautés (surtout en zone pastorale de Gadabéji) de foncer un puits entre deux puits de même ethnie. Ainsi, un peul ne peut pas foncer un puits entre deux puits de deux touareg et vice versa. Les éleveurs Touaregs d'Abalak et de Tchintabraden ont acquis des autorisations de fonçage des puits auprès des autorités administratives [10]. Ces grands éleveurs sont capables d'acheter des puits appartenant aux petits éleveurs dépossédés de leur moyen de production. Dans l'exploitation des points d'eau, ces éleveurs Touaregs excluent les Peuls autochtones en imposant un accès monétarisé des puits pastoraux. Cette situation pose des problèmes dans la gestion de l'espace pastoral partagé par les pasteurs. Chaque éleveur lutte pour s'approprier le territoire pastoral. Cela a créé une vive tension entre la communauté Touareg et celle des Peuls.

III-1-2. Conflits entre les pasteurs et les autres usagers

Ces conflits sont les plus fréquents dans le département de dakoro, avec comme causes les litiges fonciers, les dégâts champêtres, l'occupation anarchique des couloirs de passage, le ramassage de la paille, etc. Selon les statistiques de la Commission Foncière Départementale (COFODEP) de Dakoro, de 2000 à 2013, 25 cas de ce conflit ont eu lieu avec un nombre élevé des victimes (118 blessés et 10 morts). Un autre type de conflit opposant les éleveurs et les opérateurs économiques prend de plus en plus de l'ampleur. Les gros commerçants et les hommes politiques achètent souvent des terres auprès des éleveurs convertis dans l'agriculture en zone agropastorale. On assiste du coup à une spéculation foncière de la part de ces éleveurs. Les opérateurs économiques finissent par étendre leur champ jusque dans les parcours pastoraux. Les éleveurs voisins non contents réagissent pour sauvegarder leur parcours. C'est en ce temps que surviennent les litiges.

III-1-3. Conflits liés aux litiges fonciers

Ces litiges sont enregistrés dans les zones agricole et agro-pastorale du fait de la pression démographique. Il s'agit de l'accaparement des espaces pastoraux par les agriculteurs et les commerçants avec le soutien de certains chefs traditionnels. Ces conflits sont enregistrés chaque année auprès de la justice et sont en perpétuelle évolution. Les réclamations territoriales par les agropasteurs ou les agriculteurs sont aussi à l'origine de ces conflits. Le partage des champs d'héritage est aussi source de litiges quand le frère aîné tente de s'accaparer de tout. Ce phénomène d'accaparement des terres est très complexe vu les acteurs impliqués et les enjeux fonciers.

III-1-4. Conflits liés aux dégâts champêtres

Du fait de l'amenuisement de l'espace pastoral, les animaux pâturent généralement à proximité des champs. En effet, de nombreux parcours pastoraux (couloir de passage, gîte d'étape, aire de pâturage, les alentours des points d'eau) sont partiellement mis en culture entravant l'épanouissement des activités d'élevage. Cela crée toutes les conditions pour que les animaux rentent dans les champs. Ces conflits sont généralement enregistrés lors du mouvement des éleveurs pendant la période de récolte chez les agriculteurs ou au début de la campagne agricole. Le déplacement est amorcé dès la germination de l'herbe. Le retour se fait avant la libération officielle des champs. Certains agriculteurs sèment des variétés tardives, par conséquent, toute divagation d'animaux est considérée comme dégâts champêtres si bien que certains dégâts champêtres sont causés par les animaux des agro-éleveurs qui sont en divagation. Ces conflits sont dus aussi par des champs pièges implantés autour des couloirs de passage et des aires de pâturage. Cette situation se complique davantage en zone agricole où beaucoup d'espaces pastoraux ont été mis en culture. Les bergers moutonniers à grande mobilité et les bouviers mixtes sont le plus souvent concernés par les dégâts champêtres. Les moutonniers descendent bien avant les récoltes pendant que l'herbe est verte et les mares pleines. Leur descente est émaillée de conflits liés aux dégâts champêtres car leurs bétails étant habitués à la pâture nocturne, traversent les champs dans les zones dépourvues de couloirs de passage. Les chameliers sont les moins exposés aux dégâts champêtres car il est plus orienté vers le pâturage aérien. Dans certains cas, les agriculteurs violent en premier la date de libération des champs en mettant leurs animaux de trait dans les champs et une fois les informateurs d'éleveurs détiennent ces informations, les pasteurs engagent le mouvement vers le sud pour profiter des résidus des cultures. Dès que l'éleveur introduise ses animaux dans le champ, les agriculteurs procèdent à son interpellation chez le chef coutumier.

III-1-5. Conflits liés à l'accès aux puits publics

Les conflits liés à l'accès aux points d'eau sont enregistrés dans la plupart des cas pendant la descente des éleveurs où la majorité des mares est tarie. A cette période, les éleveurs utilisent les puits pastoraux ou les puits cimentés publics pour le besoin en eau des animaux et de leur famille. Cela crée une énorme pression sur les points d'eau qui ont un faible débit en saison chaude. Dans la zone pastorale, l'accès aux puits est généralement libre par contre en zones agropastorale et agricole est conditionné au paiement d'une somme. Les éleveurs se voient refuser cet accès à l'eau par les villageois, bien que ces puits soient des biens publics, donc accessibles à tous. Cette situation est souvent à la base de bras de fer qui se générera en conflit. Une autre source de conflit autour des puits, est le non-respect des tours d'eau entre les villageois et les éleveurs. L'abreuvement des animaux se fait suivant l'ordre de passage et la violation de cet ordre crée des confrontations entre les villageois et les éleveurs ou entre les éleveurs. Les éleveurs ayant un troupeau malade sont mis en quarantaine mais ceux-ci refusent d'éloigner leurs animaux et créent une confrontation entre les éleveurs. En fonçant les puits dans la zone pastorale, les concernés ne respectent pas le maillage ; ce qui crée des conflits entre les éleveurs. Le refus par les différentes communautés (surtout en zone pastorale de Gadabéji) de foncer un puits entre deux puits de même ethnie est très fréquent. Ainsi, un peul ne peut pas construire un puits entre deux puits de deux touareg et vice versa. Ces conflits créent une précarité à tous les systèmes pastoraux mais à degré différent. Les systèmes ayant un ancrage foncier fort sont les plus touchés par ce phénomène au regard de leur durée sur les terroirs d'attache en zone agricole. Les chameliers n'échappent pas à ces contraintes bien que la fréquence d'abreuvement est assez longue.

III-1-6. Conflits liés au passage des éleveurs

Pour se déplacer, l'éleveur a besoin d'un passage pour faire passer ses animaux et partir à la recherche du pâturage pour profiter de la complémentarité dans les différentes zones agro écologiques. Mais avec les mutations foncières de ces dernières décennies, les éleveurs font leur déplacement avec beaucoup de risques. Malheureusement, ils ont dû changer leurs itinéraires traditionnels et rencontrent des difficultés avec les champs de culture. Cela pose le problème de l'accessibilité aux ressources pastorales. Le rétrécissement des voies de passage crée des conflits violents entre les agriculteurs et les éleveurs.

III-1-7. Conflits liés à l'accès au pâturage

Les sécheresses successives ont poussé les populations rurales à adopter le ramassage de paille et son stockage comme stratégie économique. Cette

pratique ayant pris de l'ampleur, la commercialisation de la paille et des résidus de culture s'est très vite développée. Selon les informations recueillies sur le terrain, cette pratique est devenue générale à partir de 2001 et sert de stratégies résilientes aux populations locales. La quasi-totalité des résidus de cultures est stockée par les agriculteurs et procèdent après au ramassage de la paille. Pendant la période soudure, ces produits coutent excessivement chers (allant jusqu'à 9000 Fcfa le fagot pendant la crise de 2010). Les éleveurs transhumants pratiquent rarement cette activité au regard de leur mode de vie et par manque de capacité de stockage. De nos jours, le ramassage de la paille devient un facteur d'instabilité social et suscite des conflits. L'amenuisement et la disparition des espaces pastoraux obligent les éleveurs à couper les arbres. Cette stratégie est source de conflits entre éleveurs et gestionnaires des ressources naturelles (les forestiers) qui n'hésitent pas à sanctionner un éleveur. Chez les chameliers, l'accès aux résidus agricoles stockés sur des arbres constitue une source de conflit. Dans certaines localités, l'accès au pâturage aérien des arbres fruitiers n'est pas toléré. Tout chameau qui y toucherait est saisi. Cet acte est considéré comme dégâts champêtres et réglé comme tel.

III-1-8. Conflits entre éleveurs et institutions étatiques

En zone pastorale du département de Dakoro les espaces protégés et les autorisations de fonçage des puits constituent les principales sources de conflit entre les services déconcentrés de l'Etat et les éleveurs. C'est le cas de la réserve de Gadabédji qui couvre une superficie de 76 000 ha. Dans le souci de préserver l'environnement, l'Etat à travers les services déconcentrés a instauré sur cette réserve un système d'ouverture et de fermeture de 7 heures à 18 heures du 1^{er} janvier au 31 mai de chaque année. Cette restriction est ressentie par les éleveurs comme une soustraction de leurs droits vis-à-vis de leur espace qu'ils manifestent par des rebellions en pratiquant des formes de pâture illégales et abusives. Tout éleveur qui s'aventure à pénétrer dans cette réserve lorsqu'elle est fermée est amendé. Cela crée chaque année des conflits entre les éleveurs et les agents forestiers en cas d'amende. Les autorisations de fonçage des puits en zone pastorale constituent aussi la source des conflits entre les associations d'éleveurs et les autorités administratives locales. La commission foncière qui constitue une stratégie de référence en matière de sécurisation foncière et de gestion des conflits demeure inefficace face au premier responsable administratif (Préfet) qui influence les décisions d'autorisation de fonçage. En 2012, un conflit de ce genre a éclaté entre une association et le préfet de Bermo. L'association s'est opposée catégoriquement à ces procédures d'autorisation de fonçage de puits qu'elle considère irrégulières. Cela a créé une vive tension entre les autorités administratives et les associations pastorales qui considèrent qu'il y a une exclusion des petits éleveurs dans l'autorisation foncière au profit des grands éleveurs.

III-2. Analyse des facteurs déclenchant les conflits

Les données collectées sur le terrain font ressortir 3 types de facteurs qui déclenchent les conflits (*Figure 3*).

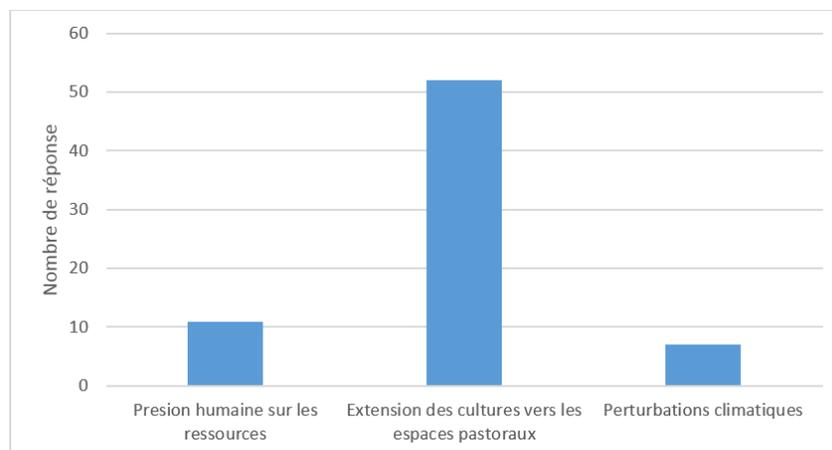


Figure 3 : *Facteurs déclenchant les conflits dans la zone d'étude*

III-2-1. Pression humaine sur les ressources

Au premier recensement, la population du département de Dakoro est estimée 770 907 habitants en 2016 [11]. Le taux d'accroissement naturel était de 4 % avec une densité de 39 habitants /km² en 2012. Au rythme actuel et vu la densité de la population dans les deux départements (Aguié 200 hab/km², Guidan Roundji environ 150 hab/km²) les plus peuplés de la région de Maradi, Dakoro risquera d'être envahi par une population en quête de terres pour les cultures. Un tel dynamisme ne peut exister sans aucune conséquence, même si la population reste le moteur d'un développement conséquent. Cette croissance démographique a eu plusieurs conséquences sur le plan agricole et d'une manière générale environnemental avec une forte pression sur les terres agricoles (surexploitation, réduction voire disparition des jachères, morcellement des terres, etc.). La pression démographique a créé un front pionnier agricole au sud, même si les terres du nord n'ont pas aussi échappé. Des terres jadis réservées aux activités pastorales, se sont occupées et utilisées à des fins agricoles. Des profondes mutations au sein des communautés pastorales et agricoles ont été enregistrées suite aux sécheresses récurrentes. Les populations mobiles ont été contraintes à la stabilisation, voire à la fixation, tout en devenant agriculteurs. La pression pastorale s'est parallèlement accentuée au nord dans la zone pastorale sous l'effet de la fixation des éleveurs et la migration des agriculteurs vers le nord pastoral.

III-2-2. Extension des cultures aux dépens des espaces pastoraux

Depuis les grandes sécheresses, on constate une avancée significative des cultures vers les zones exclusivement réservées à l'élevage. Les contraintes évoquées par les éleveurs sont entre autres la colonisation des espaces pastoraux par les activités agricoles et l'implantation anarchique des champs dans la zone pastorale (Beremo, Gadabeji, Tagriss, etc.). L'étendue initiale de la zone pastorale dans la région de Maradi (nord Dakoro) est estimée à 468.487 ha. Avec une remontée moyenne du front agricole de 45,41 km, l'on estime la superficie totale occupée par les cultures d'hivernage à 379.161 ha soit 80,93 % [12]. Dans la zone d'étude, 75 % des enquêtés affirment que les agriculteurs et agropasteurs défrichent de plus en plus dans la zone pastorale afin d'installer des nouveaux champs. Ces champs se sont étendus jusqu'à occuper les superficies destinées aux activités pastorales (pâturage et abreuvement). Cela a créé une saturation et une extension des terroirs agricoles. Plusieurs couloirs de passage, aires de repos et du pâturage ont été mis en culture. Les éleveurs sont obligés de changer d'itinéraire et déplacer leur troupeau sur les bas-côtés des routes. Cela a fortement contribué à l'amenuisement des espaces pastoraux en donnant lieu à des conflits. La remontée des cultures sous pluies, est née aussi de la crise des systèmes de production agricole et pastorale (sécheresses). Cette problématique a été abordée à son temps par une loi qui fixe la limite nord des cultures. Cette loi consiste à protéger la zone agricole et la zone pastorale. Mais il se trouve que les cultures ont dépassées cette limite. Cette situation très complexe, freine l'épanouissement de la mobilité des éleveurs surtout pendant la saison des pluies.

III-2-3. Les perturbations climatiques

Les sécheresses sont devenues un phénomène presque périodique dans cette zone d'étude. Elles proviennent en grande partie des facteurs naturels liés à la mauvaise pluviométrie dans la région de Maradi. Ce qui provoque une rareté d'herbe et pousse les éleveurs à se replier sur la réserve de Gadabédji. Plusieurs sécheresses ont marqué les éleveurs de 1966 à 2010. Ces sécheresses sont caractérisées par un manque de fourrage, une migration des éleveurs vers les pays voisins, la cherté des céréales, les pertes d'animaux, etc. A chaque évènement, les éleveurs des régions voisines se convergent vers la réserve de Gadabédji et créent un surpâturage. En 1973, on a assisté à une précarité du fourrage et une crise alimentaire sans précédente. Cela a provoqué une perte énorme des animaux avec une tentative désespérée de reconstitution du cheptel. Dix ans plus tard, en 1984, une autre crise a frappé le monde pastoral avec des conséquences plus néfastes que celle de 1973. Les poches des sécheresses pendant la saison des pluies ont aussi des conséquences sur la production de pâturage d'une année à l'autre. Ces perturbations climatiques et la rareté des ressources naturelles créent une surexploitation des espaces

favorable à l'émergence d'un esprit d'antagonisme. De même, l'exploitation anarchique sur les ressources et l'espace sont à l'origine des affrontements souvent meurtriers.

III-3. Analyse de mode de prévention et de règlement des conflits

III-3-1. Prévention des conflits ruraux

La prévention des conflits en milieu rural doit passer nécessairement par le cadre institutionnel et la sécurisation des parcours pastoraux. Le cadre institutionnel est un élément central de la politique nationale de développement rural au Niger. Pour une meilleure organisation du monde rural et une gestion concertée des ressources naturelles, le pays s'est doté d'une législation à travers le code rural pour prévenir les conflits ruraux [13]. L'existence d'un tel cadre institutionnel a permis la mise en place des commissions foncières. Même si le processus n'est pas à son terme puisque des nombreux villages ne disposent pas encore des commissions foncières, des avancées significatives sont obtenues. De même, les processus d'élaboration des schémas d'aménagement fonciers (SAF) sont enclenchés et cela permettra de sécuriser les acteurs ruraux. L'émergence des organisations de la société civile et leurs multiples actions à travers le plaidoyer, la responsabilisation des communautés à la base ainsi que l'appui croissant des partenaires techniques et financiers contribuent favorablement à créer un climat apaisé. Les actions de sécurisation des parcours pastoraux de la zone initiées dans les années quatre-vingt-dix (1998) à travers le Projet d'Appui à la Sécurisation de l'Élevage (PASEL) sont très significatifs. Le renforcement des capacités des acteurs ruraux à travers des caravanes de sensibilisation, la tenue des ateliers et foras sur la gestion des ressources naturelles a contribué sensiblement à la réduction des conflits dans la zone réputée pour ses conflits meurtriers particulièrement entre agriculteurs et éleveurs. Les projets de développement ont mis en place un cadre de dialogue et de concertation composé des chefs traditionnels, des responsables des services techniques compétents dans le domaine rural. Cela permet d'atténuer les tensions.

III-3-2. Mode de règlement des conflits ruraux

III-3-2-1. La conciliation par les autorités coutumières

Les autorités coutumières fortement ancrées dans les sociétés nigériennes jouissent d'une grande notoriété à l'endroit des populations même si celle-ci s'est quelque peu émoussée avec l'ouverture démocratique et le renforcement du processus de la décentralisation au Niger. Les autorités coutumières jouent un grand rôle dans la stabilité sociale au niveau de la population rurale. En cas de conflits le chef de village ou de groupement peut régler le différend à l'amiable avec le consentement des protagonistes. S'il y a désaccord, il les réfère auprès de

son supérieur hiérarchique qu'est le chef de canton ou de groupement. Et conformément aux dispositions de l'article 15 de l'ordonnance N° 93-028 du 30 mars 1993 portant statut de la chefferie traditionnelle au Niger modifiée et complétée par la loi 2008-022, la chefferie traditionnelle est investie des attributions de conciliation «*le chef traditionnel dispose du pouvoir de conciliation des parties en matière coutumière, civile et commerciale. Il règle selon la coutume, l'utilisation par les familles ou les individus, des terres de cultures et espaces pastoraux, sur lesquels la communauté coutumière dont il a la charge, possède des droits coutumiers reconnus. Dans tous les cas, il dresse les procès-verbaux de ces conciliations ou non conciliations qui doivent être consignés dans un registre ad hoc dont extrait est adressé à l'autorité administrative et à la juridiction compétente* ». Les chefs coutumiers peuvent régler conformément à la coutume les conflits liés à l'utilisation des terres et espaces pastoraux. S'il y a accord à ce niveau, le conflit se trouve régler. Au cas contraire les parties prenantes peuvent se référer à la justice ou encore aux autorités municipales ou administratives pour donner une chance à la conciliation, même si celles-ci sont rarement impliquées depuis l'avènement de la décentralisation. Aujourd'hui la majorité des conflits qui ne trouvent pas de solution sont directement portés au niveau du juge. Ces instances mènent des actions diverses dans la gestion des conflits avec des points forts et des limites [14].

III-3-2-1. Règlement par la juridiction

En cas de conflit grave avec blessés ou décès, la gendarmerie est saisie immédiatement soit par les concernés, les autorités coutumières, les autorités municipales ou administratives (**Figure 4**). Celle-ci initie la procédure de traitement du conflit sur la base du code pénal nigérien en dressant les procès-verbaux avant de le transférer au niveau du juge.

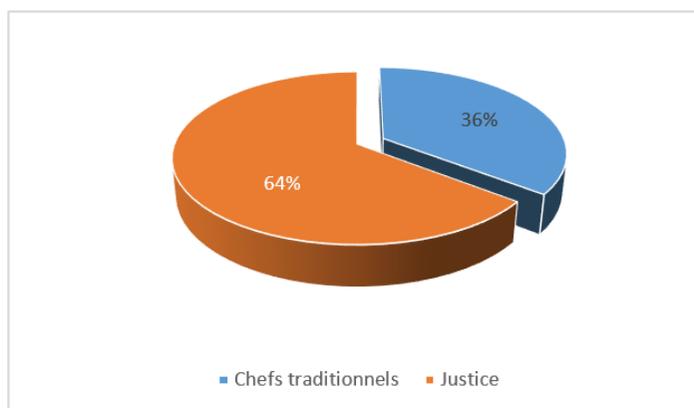


Figure 4 : Institution de référence en cas de conflits

III-4. Mesures d'atténuation

Pour atténuer et réduire les conflits ruraux, il est nécessaire que l'Etat se dote d'une volonté politique de dire et faire appliquer le droit dans la prévention et la gestion des conflits liés à la mobilité pastorale. Ceci suppose de :

- Harmoniser et adapter les textes aux réalités en impliquant tous les acteurs concernés ;
- Informer, former et sensibiliser les autorités administratives et coutumières, les autorités judiciaires et la société civile sur les différents mécanismes de prévention et de gestion des conflits ruraux ;
- Faire comprendre aux chefs de villages ou de groupement que les espaces réservés à l'élevage doivent garder leur vocation;
- Réhabiliter et sécuriser les couloirs de passage internationaux de transhumance ainsi que leurs aires de repos;
- Mobiliser tous les moyens adéquats pour favoriser un climat de dialogue et de consensus sur la gestion des conflits.

IV - CONCLUSION

Il ressort de cette étude que le département de Dakoro est caractérisé par des conflits généralement violents portant principalement sur la gestion des ressources naturelles et des points d'eau. Les lourdes conséquences de ces conflits ont agi sur la cohésion sociale, l'épanouissement du pastoralisme et la sécurité alimentaire. Aujourd'hui, la mobilité des hommes et des animaux pose beaucoup de problèmes sociaux. Les mécanismes traditionnels locaux de gestion sont souvent inefficaces. Néanmoins, les conflits ont connu une réduction significative ces dernières années suite aux nombreuses réalisations entrant dans le cadre de la sécurisation des parcours pastoraux et des ressources pastorales. Mais également les campagnes de sensibilisation effectuées sur les textes de lois régissant l'accès et le contrôle du foncier au Niger impliquant l'ensemble des acteurs ruraux.

RÉFÉRENCES

- [1] - RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DU CHEPTEL (2005/2007), résultats définitifs, (juin 2008) 115 pages + annexes
- [2] - SECRETARIAT PERMANENT DU CODE RURAL (SPCR), Etude de bilan de la mise en œuvre de la politique foncière rurale au Niger, rapport final, (2013) 110 p.
- [3] - M. HIYA MAIDAWA, Enjeux fonciers et stratégies des acteurs autour de la vallée de la Tarka (département de Dakoro), mémoire de Master II de géographie, (2012) 64 p.

- [4] - PROJET DE SECURISATION DES SYSTEMES PASTORAUX (PSSP), La mobilité pastorale dans la région de Zinder, (2009) 114 p.
- [5] - B. YAMBA, Evolution des régimes de propriété et l'utilisation des ressources naturelles dans la région de Maradi, étude de Kano-Maradi sur les évolutions à long terme : série Niger-Nigéria, Maradi/Niger, (2000) 47 p.
- [6] - S. BODE, Mobilité et mutation : Cas de la communauté de pasteur Wadaabe du lignage des Suudu Suka'el de Tanout (Niger Centre-Est), thèse unique de doctorat en géographie, Département de géographie, université Abdou Moumouni de Niamey, Niger, (2011) 337 p.
- [7] - CARE NIGER, Etude de référence pour la sauvegarde de la Tarka avec en perspectives l'élaboration du Schéma d'Aménagement Foncier, Rapport final, (2014) 75 p.
- [8] - M. HIYA MAIDAWA, S. BODE, H. ISSIAKA, B. YAMBA, Logique d'acteurs dans la gouvernance foncière autour de la vallée de la Tarka : département de Dakoro. In Colloque International : Diversité Culturelle et Identité Nationale : Défis et Perspectives au XXIème Siècle, N° spécial, « Etudes Sahéliennes », (2016) 211 - 238 p.
- [9] - S. BODE, J. ILSE, M. HIYA MAIDAWA, V. S. ERIC, Jeunes éleveurs, banditisme et extrémisme violent : quelle possibilité de contribution pour la paix ? In ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE OUAGADOUGOU 27, 28 & 29 Octobre 2016, sur La Restauration de l'Etat de Droit En Période de Poste-Transition Politique, (2017) 118 - 131 p.
- [10] - H. IBRAHIM, Étude de l'émergence des organisations pastorales et de leur rôle dans les processus de gestion partagée de la vallée de la Tarka dans les départements de Bermo et Dakoro (Centre sud du Niger), thèse de doctorat, Université de Liège, en ligne <http://hdl.handle.net/2268/192840> (consulté le 04/08/2018), (2016) 227 p.
- [11] - INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), Le Niger en Chiffre 2016, (2016) 84 p.
- [12] - PSSFP/RGF., La problématique des cultures d'hivernage en zone pastorale : Quels impacts sur l'avenir du pastoralisme au Niger ? Rapport provisoire, (2016) 49 p.
- [13] - R. AMADOU CHARIFI et B. M. SALEH, Mécanismes de prévention et gestion des conflits ruraux fonciers dans la région de Maradi, Niger, In ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE OUAGADOUGOU 27, 28 & 29 Octobre 2016, sur La Restauration de l'Etat de Droit En Période de Poste-Transition Politique, (2017) 197 - 209 p.
- [14] - A. MOHAMADOU, Foncier agro-pastoral, conflits et gestion des aléas climatiques au Niger : Cas de Dakoro et Abalak, Etudes et Travaux, N° 26 (2004) 39 p.